

Image not found or type unknown



Demande de renseignements des anciens combattants algerines en fr

Par **maria_001**, le **05/03/2010** à **15:42**

Bonjour, madame ou monsieur je suis née d'un grand père français de nationalité qui a servi l'armée française de 1952 jusqu'à sa retraite d'ancien combattant à la caserne de Montlignon, à cet effet je vous demande de bien vouloir m'orienter, et est-ce que on peut avoir la nationalité française et si c'est oui qu'elle sont les démarches à effectuer. et on possède son acte de l'état civil et l'extrait d'acte de décès. et on est une famille algérienne. alors est-ce que on a le droit d'avoir la nationalité ou pas. merci pour tout ce que vous faites. dieu vous le rendra.